

**Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 avril 2020 portant la désignation des membres du Conseil supérieur des Sports**

**A.M. 29-09-2020**

**M.B. 05-10-2020**

La Ministre des Sports,

Vu le décret du 20 octobre 2011 instituant le Conseil supérieur des Sports, l'article 10;

Vu l'arrêté ministériel du 23 avril 2020 portant la désignation des membres du Conseil supérieur des Sports;

Considérant la démission de M. Raymond DULIEU en date du 8 septembre 2020;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à son remplacement ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - A l'article 1<sup>er</sup>, § 1<sup>er</sup>, 12<sup>o</sup>, de l'arrêté ministériel du 23 avril 2020 portant la désignation des membres du Conseil supérieur des Sports, les modifications suivantes sont apportées :

1<sup>o</sup> les mots «M. Raymond DULIEU» sont remplacés par les mots «Mme Noémie LINS»;

2<sup>o</sup> les mots «Mme Noémie LINS» sont remplacés par les mots «M. Arnaud ARYS».

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge

Bruxelles, le 29 septembre 2020.

V. GLATIGNY